

APS CONTACT Association
28, rue de la Vénère
77160 PROVINS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025

APS CONTACT Association
28, rue de la Vénère
77160 PROVINS

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale en date du 22 juin 2021, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association APS CONTACT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance :

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère

raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport moral et financier et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le comité directeur relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'ils estiment nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

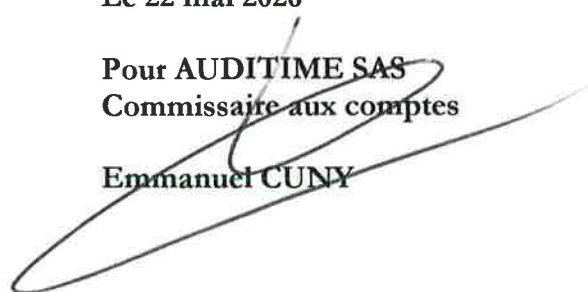
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à Saint Pierre du Perray
Le 22 mai 2026

Pour AUDITIME SAS
Commissaire aux comptes

Emmanuel CUNY



Bilan Actif

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Au 31/12/2024
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	37 174	34 490	2 684	2 916
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	171 501	126 472	45 029	51 889
Installations techniques, matériel et outillages industriels	8 408	8 408		
Autres immobilisations corporelles	875 942	568 238	307 704	254 111
Immobilisation corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	2 988		2 988	
Biens reçus p/legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 624		6 624	6 174
TOTAL I	1 102 637	737 608	365 029	315 089
Comptes de liaison				
II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	16 967		16 967	21 973
Charges constatées d'avance	6 595		6 595	
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme				
Disponibilités	1 983 893		1 983 893	1 936 800
TOTAL III	2 007 455		2 007 455	1 958 773
Frais d'émission des emprunts				
IV				
Primes de remboursement des obligations				
V				
Ecart de conversion actif				
VI				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 110 092	737 608	2 372 484	2 273 862

SAS AUDITIME
 Société de Commissariat aux Comptes
 31, rue de la Mare à Tissier
 91280 St PIERRE DU PERRAY
 Siret: 524 570 231 00026 - APE:6920Z
 Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

Bilan Passif

	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	711 365	611 365
<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	711 365	611 365
Report à nouveau	407 349	464 286
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	56 303	120 769
Excédent ou déficit de l'exercice	162 403	43 063
<i>dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	127 452	35 535
Situation nette	2 048 785	1 118 714
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	31 016	22 853
TOTAL I	1 312 133	1 141 567
Comptes de liaison		
II		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	668 005	703 316
TOTAL III	668 005	703 316
PROVISIONS		
Provisions pour risques	7 979	42 000
Provisions pour charges	123 428	119 480
TOTAL IV	131 407	161 480
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 535	24 587
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	234 656	236 164
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 748	6 748
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	260 939	267 498
Ecart de conversion passif		
VI		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	2 372 484	2 273 862

SAS AUDITIME
 Société de Commissariat aux Comptes
 31, rue de la Mare à Tissier
 91280 St PIERRE DU PERRAY
 Siret: 524 570 231 00026 - APE:6920Z
 Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Compte de résultat

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	11 823	10 723
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 902 100	1 910 936
<i>dont concours publics aux activités sociales et médico-sociales</i>	1 806 161	1 814 696
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	36 021	2 458
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	127 820	152 506
Autres produits	61 369	51 543
TOTAL I	2 139 133	2 128 166
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	301 416	320 144
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	96 863	102 069
Salaires	1 012 524	1 014 432
Cotisations sociales	398 977	392 057
Dotations aux amortissements et dépréciations	71 719	86 795
Dotations aux provisions	5 948	44 904
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	92 509	127 635
Autres charges	15 267	12 650
TOTAL II	1 995 223	2 100 685
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	143 910	27 481
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	29 834	38 655
Reprises sur provisions, dépréciations		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
TOTAL III	29 834	38 655
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placements et d'instruments de trésorerie		
TOTAL IV	0	0
RESULTAT COBRANT avant l'impôt (I + III - IV)	173 744	66 137

SAS AUDITIME
 Société de Commissariat aux Comptes
 91280 St PIERRE DU PERRAY
 Siret: 524 570 231 00026 - APE:6920Z
 Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

Compte de résultat (Suite)

	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels		
	TOTAL V	
Charges exceptionnelles		
	TOTAL VI	8 163
		18 293
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-8 163	-18 293
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
	3 179	4 780
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 168 967	2 166 821
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 006 565	2 123 758
EXCEDENT OU DEFICIT	162 403	43 063
<i>dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>127 452</i>	<i>35 535</i>
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	8 936	8 837
Bénévolat	330	275
TOTAL	9 266	9 112
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	8 936	8 837
Prestations en nature		
Personnel bénévole	330	275
TOTAL	9 266	9 112

SAS AUDITIME
 Société de Commissariat aux Comptes
 31, rue de la Mare à Tissier
 91280 St PIERRE DU PERRY
 Siret: 524 570 231 00026 - APE:69204
 Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Règles et méthodes comptables

Présentation de l'association

L'association APS CONTACT, association loi du 1er juillet 1901 a pour objet la prévention des addictions et la prise en charge des usagers de produits licites ou illicites qui lui en font la demande.

L'association a pour but l'aide aux personnes en difficulté par les moyens suivants :

- Prévention,
- Ecoute,
- Accueil,
- Documentation,
- Tous modes d'actions nécessaires.

Tout particulièrement, cette Association a pour but de participer à la lutte contre la toxicomanie.

Elle tente d'apporter aux personnes ayant un comportement toxicomane toute aide de nature à faciliter leur traitement et leur réinsertion, d'entreprendre toute action dans le cadre de la loi du 31/12/70, susvisée notamment en matière de prévention et d'information.

De venir en aide aux familles et de leur apporter l'aide et l'accompagnement nécessaire.

Textes et dispositions applicables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 2 372 483 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 162 403 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du plan comptable général,

- du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.
- du règlement ANC 2022-06 (cf paragraphe changement de méthode comptable),
- du règlement ANC n°2019-04 relatif aux organismes gérants des établissements sociaux et médico-sociaux,
- de la nomenclature des comptes prévue dans l'instruction M22 et publiée dans l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L.312.1 du code de l'action sociale et des familles, dit M22 Bis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements cités ci-dessous,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

SAS AUDITIME
 Société de Commissariat aux Comptes
 31, rue de la Mare à Tissier
 91280 St PIERRE DU PERRY
 Siret: 524 570 231 00026 - APE:6920Z
 Membre de la Compagnie Régionale de Paris

L'entité, relevant du secteur de l'Économie Sociale et Solidaire, applique pour la première fois le règlement ANC n° 2022-06, homologué par l'arrêté du 26 décembre 2023 et applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025. Ce règlement modernise le Plan comptable général, notamment en actualisant la nomenclature des comptes et en rénovant la présentation des états financiers, désormais recentrés sur des modèles simplifiés et adaptés aux informations significatives à fournir en annexe.

Les organismes sans but lucratif, associations, fondations, structures de l'ESS et autres entités relevant d'un règlement sectoriel demeurent soumis à l'obligation d'appliquer l'ensemble des articles du PCG relatifs à l'annexe, sans possibilité de recourir à des versions simplifiées. L'annexe doit donc retraduire de manière explicite les changements de présentation, les reclassements opérés et les incidences significatives permettant d'assurer la comparabilité avec l'exercice précédent.

Les principales modifications introduites par le règlement ANC n° 2022-06 comprennent :

- La suppression de la technique des transferts de charges, entraînant la disparition des comptes 791/796/797 et le reclassement des opérations correspondantes selon leur nature dans le résultat d'exploitation ou financier.
- La nouvelle définition du résultat exceptionnel, limité aux événements majeurs et inhabituels ayant un impact significatif sur l'appréciation des comptes, ainsi qu'aux écritures d'origine purement fiscale ou liées à un changement de méthode comptable.
- La mise à jour du plan de comptes, pouvant nécessiter l'adaptation des outils de suivi analytique et des reportings financiers utilisés dans le pilotage des structures ESS.

La première application de ce règlement n'a pas d'effet rétroactif sur les exercices antérieurs, à l'exception des reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles d'états financiers. Les changements introduits sont présentés dans la présente annexe afin d'assurer une compréhension fidèle et transparente de leur impact sur les comptes annuels.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Logiciels informatiques : 1 à 2 ans
- Constructions : 25 ans
- Installations techniques : 5 ans
- Matériel et outillage industriels : 3 à 20 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans

Les constructions et les agencements et aménagements des constructions ont fait l'objet d'un retraitement en application de la méthode dite des composants, chaque élément ayant un rythme d'utilisation différent de l'immobilisation dans son ensemble. Les agencements ont été portés dans les comptes de construction. Les amortissements pratiqués, dans ce cas-là, l'ont été sur la base de la méthode de la réallocation des valeurs comptables nettes (méthode prospective).

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provision pour risques et charges

Une provision pour risques et charges a été constituée à la clôture de l'exercice à hauteur de 7 979 euros.

Les comptes présentent également une provision pour travaux de 40 000 €.

Engagements en matière de départ à la retraite

SAS AUDITIME
Société de Commissariat aux Comptes
31, rue de la Mare à Tissier
91280 St PIERRE DU PERRAY
Siret: 524 570 231 00026 - APE:6920Z
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Les droits acquis au titre du départ en retraite de l'ensemble des salariés sont valorisés selon la méthode suivante :

Application de la méthode prospective recommandée par le Conseil National de la Comptabilité. Cette méthode consiste à proratiser les droits qui seront acquis en fin de carrière en fonction de l'ancienneté constatée à la date d'évaluation pour tous les salariés présents. Les salaires sont projetés en fin de carrière en prenant comme hypothèse un taux de progression de 1% par an.

Les autres hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4.04 % (inflation comprise)
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de charges sociales : 50 %
- Taux de mortalité : INSEE 2019-2020
- Taux de turnover : Faible

En retenant ces hypothèses de calcul, la valeur actuelle probable des indemnités à verser au 31 décembre 2025 s'élèvent à 245 877 € contre 245 319 € au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2025, une provision de 83 428 € est comptabilisée dans les comptes annuels.

Report à nouveau

Le compte report à nouveau est utilisé pour l'affectation, par l'organe statutairement compétent, des excédents et déficits qui impactent les fonds propres de l'association.

Un tableau détaillé par origine est donné en annexe.

Résultats de la gestion contrôlée

Les résultats des activités dont le financement est assuré par des tiers financeurs sont isolés au passif du bilan dans les autres fonds propres.

Un tableau détaillé de la variation est communiqué dans l'Annexe.

Provisions réglementées

Le règlement 2019-04 admet les provisions réglementées définies dans le Code de l'action sociale et des familles suivantes :

- Provisions réglementées pour couverture du besoin en fonds de roulement des ESSMS
- Provisions réglementées afférentes aux plus-values nettes de cession d'actifs des ESSMS
- Provisions réglementées pour produits financiers des ESSMS

Ces provisions ont pour objet d'apporter aux établissements des financements complémentaires qui ne sont pas liés à l'exploitation.

La provision pour renouvellement des immobilisations, prévue dans l'instruction M22, secteur SMS, n'est pas reconnue et le solde de cette provision, figurant dans les documents adressés aux autorités de contrôle, est reclassé en fonds dédiés. Ce changement de classification est sans incidence sur la présentation du compte de résultat ou sur le montant du résultat de l'exercice.

Fonds dédiés et reportés

Au 31 décembre 2025, les fonds dédiés restants sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par les tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés au 31 décembre 2025 sont notamment constitués des crédits non reconductibles non utilisés mais qui le seront sur les prochains exercices.

Un tableau annexe donne le détail des fonds dédiés.

Un point sur ces fonds dédiés a été réalisé avec l'Agence Régionale de Santé. En raison des travaux réalisés ou à réaliser, un certain nombre de fonds dédiés antérieurs ont été regroupés afin d'avoir plus de lisibilité.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 668 005 euros.

Contributions volontaires en nature

SAS AUDITIME
Société de Commissariat aux Comptes
31, rue de la Mare à Tissier
91280 St PIERRE DU PERRAY
Siret: 524 570 231 00026 - APE:6920Z
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Compte tenu de leur caractère, les contributions volontaires ont été valorisées et comptabilisées au pied du compte de résultat.

Leur montant est évalué à 9 266 €. Ces contributions volontaires en nature comprennent :

- L'intervention d'un pharmacien bénévole qui est intervenu 3 heures sur l'année, soit 330 €
- La mise à disposition des locaux de Nangis par la commune, l'évaluation a été faite en considérant un loyer de 615 € par mois et des coûts de structure (énergies et ménage), soit un total de 8 936 € par an.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Honoraires du cac

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat s'élève à 4 633 € TTC.

Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-580 l'association doit indiquer dans l'annexe aux comptes annuels le total des rémunérations et avantages versés aux trois plus hauts cadres dirigeants.

Une seule personne étant rémunérée, cette somme n'est pas communiquée pour des raisons de confidentialité.

SAS AUDITIME
Société de Commissariat aux Comptes
31, rue de la Mare à Tissier
91280 St PIERRE DU PERRAY
Siret: 524 570 231 00026 - APE:6920Z
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

DETAIL DES RESULTATS DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES

L'association a l'obligation de faire la distinction entre le résultat de l'activité de gestion d'ESMS, activité dite « gestion contrôlée » et celle de l'activité dite « gestion libre ». Cette distinction s'opère non seulement sur l'utilisation de comptes prévus à cet effet, mais également s'apprécie en termes de présentation du haut du passif du bilan dans les fonds propres, en faisant apparaître sur des lignes séparées les résultats de l'activité propre et sous contrôle.

Le détail du résultat global se détaille ainsi :

Résultat	31/12/2025		31/12/2024	
	Comptes Individuels		Comptes Individuels	
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
Association "Gestion Propre"		2 877		8 408
Oeuvres sociales	650		909	
APS Contact - C.S.A.P.A.		127 452		35 535
APS Contact - Prévention		32 725		31
Total	650	163 054	909	43 973
Résultat Consolidé		162 403		43 063

SAS AUDITIME
Société de Commissariat aux Comptes
31, rue de la Mare à Tissier
91280 St PIERRE DU PERRAY
Siret: 524 570 231 00026 - APE:6920Z
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles	35 014	2 160		37 174
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35 014	2 160		37 174
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	171 501			171 501
Installations techniques, matériel et outillages industriels	8 408			8 408
Autres immobilisations corporelles	767 230	116 061	7 349	875 942
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		2 988		2 988
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	947 139	119 049	7 349	1 058 839
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 174	450		6 624
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	6 174	450		6 624
TOTAL GÉNÉRAL	988 327	121 659	7 349	1 102 637

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements			Entrées	
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles	2 160			2 160		
Total immobilisations corporelles	119 049			119 049		
Total immobilisations financières	450			450		
TOTAL GÉNÉRAL	121 659			121 659		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements			Sorties	
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	7 349			7 349		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	7 349			7 349		

Commentaires : néant

SAS AUDITIME
 Société de Commissariat aux Comptes
 31, rue de la Mare à Tissier
 91280 St PIERRE DU PERRY
 Siret: 524 570 231 00026 - APE:6920Z
 Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles	32 099	2 391		34 490
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	32 099	2 391		34 490
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	119 612	6 860		126 472
Installations techniques, matériel et outillages industriels	8 408			8 408
Autres immobilisations corporelles	513 120	62 467	7 349	568 238
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	641 140	69 327	7 349	703 118
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	673 239	71 718	7 349	737 608

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	2 391		2 391		
Immobilisations corporelles	69 327		69 327		
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	71 718		71 718		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	7 349			7 349
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	7 349			7 349

Commentaires : néant

SAS AUDITIME
Société de Commissariat aux Comptes
31, rue de la Mare à Tissier
91280 St PIERRE DU PERRY
Siret: 524 570 231 00026 - APE:6920Z
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	6 624		6 624
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 993	14 993	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	87	87	
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	1 887	1 887	
Charges constatées d'avance	6 595	6 595	
TOTAL	30 185	23 562	6 624

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	19 535		19 535	
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	116 223	116 223		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	99 608	99 608		
Impôts sur les bénéfices	2 392	2 392		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	16 433	16 433		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 748	6 748		
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	260 939	241 404	19 535	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaires : néant

SAS AUDITIME
 Société de Commissariat aux Comptes
 31, rue de la Mare à Tissier
 91280 St PIERRE DU PERRY
 Siret: 524 570 231 00026 - APE:6920Z
 Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	611 365		100 000		711 365
Report à nouveau	464 286	43 063		100 000	407 349
Excédent ou déficit de l'exercice	43 063	-43 063	162 403		162 403
Situation nette	1 118 715		262 403	100 000	1 281 117
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	22 853		8 163		31 016
TOTAL	1 141 567		270 566	100 000	1 312 133

SAS AUDITIME
 Société de Commissariat aux Comptes
 31, rue de la Mare à Tissier
 91280 St PIERRE DU PERRAY
 Siret: 524 570 231 00026 - APE:6920Z
 Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
FONDS DEDIES INVEST	94 666					94 666	
FONDS DEDIES FVAI EXTFRN	7 260					7 260	
FONDS DEDIES SERV MEDICA	25 000					25 000	
FONDS DEDIES AIDE FOYER	3 000					3 000	
FONDS DEDIES AAP MILDT	5 050					5 050	
FONDS DEDIES ARS GIII	14 425		3 993			10 432	
FONDS DEDIES AAP	5 666					5 666	
FONDS DEDIES TSN	2 365					2 365	
FONDS DEDIES TSN 2017	3 162					3 162	
FONDS DEDIES TROD	840					840	
FONDS DEDIES TRAVAUX	1 582		1 582				
FONDS DEDIES NALOXONE	697					697	
FONDS DEDIES TROD 2019	2 500					2 500	
FONDS DEDIES GRILLE	2 785		531			2 254	
FONDS DEDIES AAP CFA	5 478					5 478	
FONDS DEDIES MOBILIER	11 841					11 841	
FONDS DEDIES ELECTROM	1 401					1 401	
FONDS DEDIES RECRUT	6 255					6 255	
FONDS DEDIES AAP	2 986					2 986	
FONDS DEDIES AAP PJJ	3 794					3 794	
TOTAL	703 316	92 509	127 820			668 005	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

SAS AUDITIME
 Société de Commissariat aux Comptes
 31, rue de la Mare à Tissier
 91280 St PIERRE DU PERRY
 Siret: 524 570 231 00026 - APE:6920Z
 Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
FONDS DEDIES COVID	6 000		3 364			2 636	
FONDS DEDIES TRAV PROVIN	125 418		17 917			107 501	
FONDS DEDIES AGENT ACCUE	35 000					35 000	
FONDS DEDIES PSY	70 000					70 000	
FONDS DEDIES PARC INFO	3 500					3 500	
FONDS DEDIES REFECTION SI	10 389		1 377			9 012	
FONDS DEDIES ATELIERS	1 300					1 300	
FONDS DEDIES GRATIF	844		844				
FONDS DEDIES INTERPRETAR	10 000					10 000	
FONDS DEDIES AGENT ACCUE	35 000					35 000	
FONDS DEDIES ATELIER	300		300				
FONDS DEDIES PARC INFO	6 000		706			5 294	
FONDS DEDIES SUPERVISION	5 400					5 400	
FONDS DEDIES TRAV MONTEF	108 522		1 529			106 993	
FONDS DEDIES ARS MILIEU S	20 889		20 889				
FONDS DEDIES ARS UNPLUGC	8 516		8 516				
FONDS DEDIES ARS MILIEU	8 531		8 531				
FONDS DEDIES ASSICTOGENE	4 398		2 363			2 035	
FONDS DEDIES MIDELCA PJJ	6 159		6 159				
FONDS DEDIES MIDELCA CFA	5 598		5 598				
TOTAL	703 316	92 509	127 820			668 005	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

SAS AUDITIME
 Société de Commissariat aux Comptes
 31, rue de la Mare à Tissier
 91280 St PIERRE DU PERRY
 Siret: 524 570 231 00026 - APE:6920Z
 Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
FONDS DEDIES MIDECA HAN	5 799		5 799				
FONDS DEDIES ARS FORMATI	10 000					10 000	
FONDS DEDIES ARS VEHICUL	15 000		15 000				
FONDS DEDIES AAP PREVENT		92 509	22 822			69 687	
TOTAL	703 316	92 509	127 820			668 005	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

SAS AUDITIME
 Société de Commissariat aux Comptes
 31, rue de la Mare à Tissier
 91280 St PIERRE DU PERRY
 Siret: 524 570 231 00026 - APE:6920Z
 Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées	22 853	8 163			31 016
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	22 853	8 163			31 016
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques	42 000	2 000	36 021		7 979
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES	42 000	2 000	36 021		7 979
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires	79 480	3 948			83 428
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations	40 000				40 000
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES	119 480	3 948			123 428
TOTAL DES PROVISIONS	184 333	14 111	36 021		162 422

Commentaires : néant

SAS AUDITIME
 Société de Commissariat aux Comptes
 31, rue de la Mare à Tissier
 91280 St PIERRE DU PERRY
 Siret: 524 570 231 00026 - APE:6920Z
 Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients				
Autres dépréciations				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

SAS AUDITIME
 Société de Commissariat aux Comptes
 31, rue de la Mare à Tissier
 91280 St PIERRE DU PERRY
 Siret: 524 570 231 00026 - APE:6920Z
 Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Contributions volontaires en nature

	Répartition par nature de charge	
	31/12/2025	31/12/2024
	Débit	Débit
860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)		
TOTAL		
861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)		
LOCAUX NANGIS	8 936	8 837
TOTAL	8 936	8 837
862 - Prestation		
TOTAL		
864 - Personnel bénévole		
BENEVOLAT	330	275
TOTAL	330	275
TOTAL GENERAL	9 266	9 112
	Répartition par nature de ressources	
	31/12/2025	31/12/2024
	Crédit	Crédit
870 - Dons en nature		
TOTAL		
871 - Prestation en nature		
LOCAUX NANGIS	8 936	8 837
TOTAL	8 936	8 837
875 - Bénévolat		
BENEVOLAT	330	275
TOTAL	330	275
TOTAL GENERAL	9 266	9 112

SAS AUDITIME
 Société de Commissariat aux Comptes
 31, rue de la Mare à Tissier
 91280 St PIERRE DU PERRY
 Siret: 524 570 231 00026 - APE:6920Z
 Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 535	24 587
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	147 786	138 750
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	167 321	163 337

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		

Commentaires : néant

SAS AUDITIME
 Société de Commissariat aux Comptes
 31, rue de la Mare à Tissier
 91280 St PIERRE DU PERRAY
 Siret: 524 570 231 00026 - APE:6920Z
 Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation		
Produits : - Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL		
Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	6 595	
Charges : - Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	6 595	

Commentaires : néant

SAS AUDITIME
Société de Commissariat aux Comptes
31, rue de la Mare à Tissier
91280 St PIERRE DU PERRAY
Siret: 524 570 231 00026 - APE:6920Z
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Ventilation des ressources d'exploitation

Ventilation des ressources d'exploitation	Montant
CONCOURS PUBLICS ARS	1 806 161
SUBVENTIONS AAP	91 939
SUBVENTIONS COMMUNES	4 000
COTISATIONS	110
AUTRES PRODUITS (PARTICIPATIONS, RBST FORMATION, ...)	61 259
TOTAL	1 963 469

SAS AUDITIME
 Société de Commissariat aux Comptes
 31, rue de la Mare à Tissier
 91280 St PIERRE DU PERRY
Siret: 524 570 231 00026 - APE:6920Z
 Membre de la Compagnie Régionale de Paris